

Les Coteaux de Chanzeaux



Visorando



Randonnée n°3479738

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Aux confins du Layon et des Mauges, ce village blotti autour de son clocher propose un circuit vallonné entre les coteaux et la vallée de l'Hyrôme. Randonnée familiale au départ de Chanzeaux.

Durée :	2h00	Difficulté :	Facile
Distance :	6.26km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	78m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	78m		
Point haut :	90m	Commune :	Chanzeaux (49750)
Point bas :	39m		



Description

Départ près de l'église de Chanzeaux.

(D/A) Descendez la Rue du Val d'Hyrôme, puis prenez à gauche la route du Moulin du Chapitre qui longe le parc du château.

(1) En arrivant un peu avant le moulin (privé), prenez le chemin qui monte sur la gauche. Une fois au carrefour, prenez à droite direction le Moulin de Point et marchez jusqu'au pont de pierre qui enjambe l'Hyrôme, que vous franchissez.

(2) Montez vers Plaisance où le chemin devient route et arrivez au lieu-dit Gevrise que vous contournez par la droite.

(3) Virez à gauche avec la route, passez sous une ligne électrique et tourner à droite au lieu-dit les Forges pour rejoindre la Giraudière.

(4) Traversez ce hameau et suivez le chemin qui vire à gauche en angle droit pour rejoindre une route.

(5) Suivez-la à droite, passez le Point du Jour, la Pierre Blanche et le Grand Moulin pour aboutir à la D121.

(6) Suivez cette départementale, passez le pont sur l'Hyrôme et poursuivez par la Rue du Val d'Hyrôme. Virez à gauche à la poste pour retrouver l'église de Chanzeaux **(D/A)**.

Points de passages

- D/A - Église Saint-Pierre (Chanzeaux)**
N 47.264204° / O 0.644451° - alt. 59m - km 0
- 1 Moulin du Chapitre**
N 47.259794° / O 0.65151° - alt. 47m - km 0.85
- 2 Moulin de Point - Hyrôme (rivière)**
N 47.256041° / O 0.66074° - alt. 45m - km 2
- 3 Lieu-dit Gevrise**
N 47.259985° / O 0.668633° - alt. 85m - km 3.18
- 4 La Giraudière**
N 47.264009° / O 0.668173° - alt. 90m - km 3.77
- 5 Jonction route**
N 47.267518° / O 0.658059° - alt. 76m - km 4.85
- 6 Jonction D121**
N 47.266637° / O 0.648719° - alt. 57m - km 5.59
- D/A - Église Saint-Pierre (Chanzeaux)**
N 47.264195° / O 0.644451° - alt. 59m - km 6.26

Informations pratiques

A proximité

L'Église Saint-Pierre.

Faites un détour par l'église Saint-Pierre à Chemillé qui a conservé quelques éléments de son architecture romane du XIe siècle et son portail du XIIIe siècle. Elle domine le vieux bourg de St Pierre et abrite le vitrail du "Pater des Vendéens", scène qui s'est déroulée sur le parvis le 11 avril 1793, lors des Guerres de Vendée. A côté, le château des Cloîtres, et son parcours contigu, est le point de départ d'un sentier d'interprétation de 5km sur l'activité textile du Chemillois.

Les moulins et ponts.

L'Hyrôme prend sa source à Saint-Georges-des-Gardes et se jette dans le Layon, 28 km plus loin. Il faisait tourner autrefois 29 moulins dont vous retrouverez les vestiges tout au long du parcours : la Roche-Jeannette, Girôme, Sénéchaux, Argogne, Drapas... Vous aurez l'occasion de passer également sur de très anciens ponts dont celui de Couton, très photogénique avec ses 3 arches, qui marque le point le plus éloigné de la randonnée.

Le Jardin Camifolia à Chemillé (à seulement 12 min de marche de l'église Saint-Pierre)

Au cœur d'une nature généreuse, vous allez toucher, sentir, goûter et certainement découvrir de drôles d'espèces de plantes jusqu'alors inconnues sur 3,5 ha !

Parcourez les six jardins thématiques : le jardin des senteurs, le jardin des cultures locales, le jardin des plantes toxiques et médicinales, le jardin des saveurs, le jardin des fibres et des couleurs et enfin le jardin botanique.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-coteaux-de-chanzeaux/>

En savoir plus : *ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire*

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

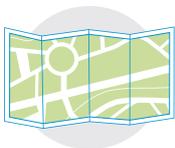
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.